Bulletin municipal La Bouillie

LE MOT DU MAIRE

Chères Lambolliennes, chers Lambolliens,

Le mois de novembre marque un temps de recueillement avec la cérémonie du souvenir du 11 novembre 1918. Comme chaque année, le rendez-vous est fixé à 11h30 devant la mairie, pour un cortège qui rejoindra le monument aux morts près de l'église. À l'issue de la célébration, un vin d'honneur sera servi à la salle polyvalente, suivi d'un repas convivial. Pensez à vous inscrire auprès de la mairie en procédant au règlement.

Point sur la sécheresse et les restrictions d'eau

Plusieurs d'entre vous s'étonnent de voir le robinet d'eau du cimetière toujours coupé.
À ce jour, notre commune reste placée en **alerte sécheresse**. Les récentes pluies n'ont malheureusement pas suffi à inverser la tendance : tous les arrêtés préfectoraux pris depuis le 14 août sont donc maintenus. Sans précipitations conséquentes dans les prochains jours, nous devrons faire face à des restrictions plus sévères.
Nous en appelons à la responsabilité de chacun et vous invitons à redoubler d'efforts pour économiser l'eau au quotidien.

La vie associative lambollienne en mouvement

Les associations lambolliennes sont à pied d'œuvre pour vous proposer de beaux rendez-vous en cette fin d'année :

- **Samedi 21 novembre 2026 :** Repas italien proposé par le comité de jumelage, à la salle polyvalente,
- **Les 5 et 6 décembre 2026 :** Week-end du Téléthon Lambollien.

La municipalité vous invite d'ores et déjà à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui se déroulera le **samedi 23 janvier 2027 à 18h30** à la salle polyvalente.

En attendant le plaisir de vous croiser prochainement dans notre commune, nous vous souhaitons un excellent mois de novembre.

Pascal LEBRETON.

N°10
NOVEMBRE 2026

MAIRIE & AGENCE POSTALE COMMUNALE
11 rue de l'église
Tél. : 02.96.31.51.68
accueilmairie@labouillie.fr
Site internet : labouillie.fr

Horaires d'ouverture
9h à 12h
Lundi, mardi, mercredi jeudi, vendredi.

BIBLIOTHÈQUE
10h à 12h
Tous les samedis

CABINET INFIRMIER
1 rue des écoles
02.96.31.58.82

PHARMACIE DE GARDE
32 37

Pour le prochain bulletin
Merci de déposer vos annonces avant le
20 novembre

.....

Organe mensuel d'informations administratives économiques et sociales.

Directeur :
Pascal LEBRETON

Rédaction :
Coralie DOLO
Amélie TRIBOULET

Conseil Municipal du 15 octobre 2026

Vous pouvez consulter l'intégralité des délibérations en mairie ou sur notre site internet : www.labouillie.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 octobre 2026 sous la présidence de Pascal LEBRETON, Maire.

Présents : BARBEDIENNE Jean-Luc, BLANCHARD Nadine, BOURGAULT Josiane, BOUTROUILLE Marion, BRICHORY Ludovic, CHRETIEN Dominique, GODE Christiane, HUON Nathalie, LEBRETON Pascal, Alexandre LEFEBVRE, POIRET Marion, POIRIER Pierre, URBAN Sylvain
Absents représentés : GOURANTON Anne par HUON Nathalie, ZOCCALI Martino par LEBRETON Pascal

- **Affaires Foncières :**

- Division parcellaire d'un terrain communal en vue de la création de deux lots à bâtir,
- Autorisation d'installation d'un distributeur automatique de repas sur le domaine privé communal,

- **Affaires Générales :**

- Approbation du rapport n°7/2026 d la CLECT de Lamballe Terre et Mer

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Lamballe Terre et Mer procède à l'évaluation des charges résultant du transfert ou de la restitution de compétences entre la communauté d'agglomération et ses communes membres.
Suite à la révision des statuts communautaires du 1er janvier 2026, la CLECT a approuvé le 17 septembre dernier l'évaluation des charges des dossiers suivants :

*Transfert de charges :
- Compétence GÉMAPI,
- Parcs d'activité d'origine communale.

*Restitution de charges :
- Animations du réseau des bibliothèques, secteur du Guesclin et Moncontour,
- Soutiens financiers dans le cadre de la gestion de la piscine de Lanrelas et des deux gymnases de Plénée-Jugon,
- Propriété et gestion de trois équipements sportifs : gymnase Jouan à Lamballe, Complexe sportif La Tourelle à Plémy et salle multisports de Plédéliac,
- Entretien de trois ronds-points : Lamballe,
- Entretien de voies à proximité de la gare routière de Lamballe (rue des olympiades et rue Henri Avril).

Les communes membres de Lamballe Terre & Mer disposent d'un délai de 3 mois suivant la notification du rapport pour approuver chacun des dossiers à la majorité qualifiée (soit les deux tiers des communes représentant plus de la moitié de la population ou la moitié des communes représentant les deux tiers de la population). Les attributions de compensation seront fixées par l'assemblée communautaire une fois cette majorité acquise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, ***APPROUVE****, le rapport n° 07-2026 de la CLECT.*

- **Finances :**

- Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

Lorsque les procédures engagées n'ont pu aboutir au paiement de ces créances, celles-ci sont déclarées irrécouvrables et font l'objet d'une écriture en perte comptabilisée à l'article "6541 Créances admises en non-valeur" à l'appui de la décision du conseil municipal.
L'état de ces valeurs au 06/10/2026 se constitue ainsi :
- Droits de voirie : 398.03 €.

- Marché Public - Construction commerce : avenant pour la mission de contrôle technique

Il convient de prendre un avenant pour prolonger la mission de contrôle technique. En effet, pour pouvoir finaliser l'installation des panneaux photovoltaïques, le contrôleur technique doit réaliser les vérifications obligatoires.

- **Urbanisme :**

- Révision du Plan Local d'Urbanisme

Cette révision s'avère indispensable afin d'adapter le document aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires (notamment les objectifs liés à la loi Climat et Résilience et au Zéro Artificialisation Nette - ZAN), ainsi qu'aux orientations des documents supra-communaux comme le SCOT.
La procédure de révision générale d'un PLU étant complexe et structurée en plusieurs phases réglementaires successives, la commune souhaite sécuriser juridiquement et techniquement le lancement de cette démarche.
La mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la phase de préparation et de lancement de cette révision est confiée à l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités)

- **Voirie :**

- Validation des travaux de voirie route de Saint-Laurent et route de la Fresnaye – année 2026

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :
Rue de la Bastille - Terrasse
Rue du Clos Neuf – Abri de jardin
Impasse des Bignons - Dalle

PERMIS DE CONSTRUIRE :
Rue de la Fontaine – Construction habitation
Rue de la Verdure – Construction garage

VIE COMMUNALE

❖ Recensement militaire

Tous les jeunes nés en 2010 sont tenus de se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile dès qu'ils atteignent l'âge de leurs 16 ans. Merci d'apporter le livret de famille et une pièce d'identité.

❖ Propreté canine : gardons notre commune propre et agréable !

La municipalité souhaite rappeler deux règles simples de civilité pour le bien-être de tous.

➢ **Ramasser les déjections de son animal**

Les crottes de chiens sur les trottoirs, dans les espaces verts ou les aires de jeux constituent une nuisance visuelle et sanitaire désagréable pour tous, notamment pour les enfants et les agents municipaux chargés de l'entretien. **Le ramassage est obligatoire** et relève du respect des autres usagers de l'espace public. Pour vous aider au quotidien, des distributeurs de sacs sont à votre disposition :

- **au City Park**
- **au stade de football**

➢ **Ne pas jeter les sacs dans la nature**

Pour celles et ceux qui effectuent déjà ce geste citoyen : merci !
Attention toutefois à **ne pas abandonner le sac usagé sur le bord des chemins, dans les fossés ou dans la végétation**. Un sac jeté dans la nature pollue durablement notre environnement. Un sac en plastique met plusieurs années à se dégrader dans l'environnement. Une fois fermé, le sac doit impérativement être jeté dans **une poubelle publique ou dans votre bac d'ordures ménagères**.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour préserver la propreté de notre commune !

❖ Repas des aînés

Le 11 novembre à partir de 12h30 à la salle polyvalente.
Au menu : Potage
Joues de porc au cidre et ses pommes de terre sautées
Chèvre chaud sur salade
Dessert surprise de Gwénaël.
Café et vin compris.
Inscription obligatoire en mairie du 30 octobre au 6 novembre.
Tarif : 15€ pour les plus de 70 ans et 30€ pour les accompagnateurs.

DIVERS

PROFESSEURE d'anglais certifiée et anglaise donne des cours d'anglais tout âge et tous niveaux, à votre domicile. Secteur La Bouillie, Lamballe et ses alentours – 50% de réduction d'impôt – **06.26.94.96.46**

COMPOSTAGE
Besoin de nourrir votre compost ? N'ayant pas de terrain, j'aimerai trouver un endroit où déposer mes déchets organiques afin de faire fructifier votre compost. Vous pouvez me contacter au **06.64.92.51.09**

GRAND VIDE MAISON à Hénansal, 7 lotissement du Bois Saudraie le 7 et 8 novembre de 9h à 18h. Meubles, vaisselle, électroménager, vêtements enfants et adultes…

ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES AGÉES, je vous propose mes services : aide aux courses, à la toilette, préparation des repas, entretien du logement, aide aux déplacements et promenades.
Paiement CESU déductible des impôts-07.88.74.47.06

EFS, Établissement Français du Sang
L'Etablissement Français du Sang organise :
→1 collecte de sang le vendredi 6 novembre 2026 de 14h à 18h à la salle des fêtes de Fréhel. Nous vous attendons nombreux. Collecte sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

→ un repas à emporter le vendredi 20 novembre : kir, couscous et tartelette au tarif de 15€. Part à récupérer à partir de 18h à la salle des associations en mairie.
Réservation auprès de Catherine Fleury au 06.84.26.10.66 au plus tard pour le 10 novembre

ERQUY EN SCENE

PRÉSENTATION DE DEUX ACTIVITÉS
Habitant de La Bouillie, Yoann André développe deux activités complémentaires : DAROEY ÉVÉNEMENT, consacrée à la sonorisation et à l'animation d'événements, et ANDRÉLEC 22, dédiée aux travaux d'électricité. Il met ainsi ses compétences au service des particuliers, des associations et des collectivités.
06.96.39.23.56

Savoir-faire local : Marine Bourgault, l'art de la broderie au fil d'or

L'histoire commence en famille : c'est auprès de sa grand-mère et de sa tante que Marine apprend le point de croix. La passion devenant une évidence, elle s'oriente vers des études artistiques. En 2020 elle franchit le pas et créée son entreprise.
C'est dans son atelier baigné de lumière, niché à l'étage de la maison familiale dans la campagne de La Bouillie, que la magie opère. Ici, Marine Bourgault brode le fil d'or, manipule les paillettes et fait dialoguer le textile avec d'autres matières nobles comme le bois.
Ses créations sur mesure s'adressent aux amateurs d'art et aux décorateurs d'intérieur en quête de pièces uniques, où le geste minutieux rencontre le design contemporain. Une belle fierté et une touche de rayonnement pour notre commune !

https://marinebourgault.art/

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DE JUMELAGE

Le samedi 21 novembre à 20h rendez-vous à la salle polyvalente pour un repas Italien.

Au menu :

- Spritz,
- Pollo al limone con tagliatelle (poulet citron et tagliatelles),
- Crostata (tarte italienne aux fruits)

14€ sur place et 12€ à emporter.

Inscriptions auprès de Monsieur BILLAN jusqu'au 14 novembre :

- à la boulangerie « Cédukoin »,
- au 06.67.94.83.06.

AMITIÉS LAMBOLLIENNES

Lundi 9 novembre, spectacle à Brézillet, rendez-vous à 11h45 sur le parking de la salle polyvalente de La Bouillie.

Prochaines marches prévues les jeudis 12 et 26 novembre. Rendez-vous à 9h30 sur le parking de la salle polyvalente. Renseignements auprès d'Alain TOUZÉ au 07.68.01.08.79.

COMITÉ D'ANIMATION LAMBOLLIEN

Le 17 octobre dernier, vous avez été très nombreux à participer à notre premier jarret-frites et nous tenions à vous en remercier chaleureusement.

Grâce à votre présence, à votre bonne humeur et à l'engagement sans faille de nos bénévoles, cette soirée a été une véritable réussite sous le signe du partage et de la convivialité.

Nous adressons également un message amical à toutes les personnes qui ont souhaité nous rejoindre mais que nous avons dû refuser : les commandes auprès de nos fournisseurs ayant déjà été validées, il nous a été impossible d'en rajouter et nous n'avons malheureusement pas pu honorer les dernières inscriptions.

Nous préparons désormais l'édition 2026 du Téléthon :

- * Le 27/11 à 20h : concert à l'église avec la chorale de Plurien
- * Les 5 et 6/12 : de nombreuses animations seront proposées par les associations Lambolliennes comme les années passées. Vin chaud, repas, danses, stand loisirs et créations & atelier couture, et bien d'autres. La marche de 6 ou 8 kms se fera au départ de la salle polyvalente le dimanche 6/12 à 9h30.

L'ensemble des bénéfices sera entièrement reversé à l'AFM Téléthon.

Le bureau du CAL vous remercie d'avance pour votre participation.

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

REMERCIEMENTS

Valérie et Olivier Le Provost et leurs enfants, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié reçues lors du décès de leur maman, mamie et belle-mère, Madame Annick Rouinvy, remercient toutes les personnes d'avoir pris part à leur peine par leur présence, leurs mots réconfortants et leurs pensées durant ces moments difficiles.

- **VŒUX 2027 : LAMBALLE TERRE & MER FAIT APPEL AUX PRODUCTEURS LOCAUX POUR SON BUFFET DINATOIRE**

L'Agglomération lance un appel à candidature auprès des producteurs et artisans locaux pour participer au cocktail de sa cérémonie des vœux institutionnels, qui se tiendra le mardi 12 janvier 2027 à la halle des sports du Liffré, à Lamballe-Armor.
Comme en 2025 et 2026, l'Agglomération souhaite profiter de cet événement pour valoriser une nouvelle fois les savoir-faire du territoire. Le buffet dinatoire proposé aux invités (environ 200) sera ainsi composé de produits issus des circuits courts, avec la volonté de donner une visibilité aux acteurs locaux.

Producteurs et artisans : faites découvrir vos produits

Un appel à candidature est ainsi lancé à destination des exploitants agricoles, pêcheurs, entreprises aquacoles et artisans du territoire, de moins de 10 salariés, engagés dans une démarche de circuit court. L'objectif est de leur proposer de faire déguster leurs produits, échanger avec les convives et présenter leur activité. Parmi les critères de sélection, l'attention sera portée sur la qualité de la proposition gastronomique, la localisation des entreprises et l'équilibre sur l'ensemble du territoire, l'adhésion à des labels EGAlim (Agriculture Bio, Label Rouge, Label Haute Valeur Environnementale…), ainsi qu'à la participation à des actions mises en place par l'Agglomération (préservation de l'eau, de la biodiversité…).

Les candidatures devront être déposées sur le site internet de Lamballe Terre & Mer avant le 8 novembre 2026.
Plus d'infos : https://www.lamballe-terre-mer.bzh/actualites/producteurs-et-artisans-locaux-participez-aux-voeux-2027/

- **PRENEZ PART A L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE : REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LAMBALLE TERRE ET MER**

En janvier 2027, le conseil de développement de Lamballe Terre & Mer s'apprête à ouvrir un nouveau mandat et à renouveler ses membres.
Instance de participation citoyenne indépendante, il réunit des habitants et des acteurs du territoire pour partager leurs idées, apporter leur regard et contribuer aux réflexions sur l'avenir de l'Agglomération.
Depuis 2024, ses membres ont notamment travaillé sur le bien vivre ensemble, les mobilités, les déchets, l'évolution du trait de côte, le plan climat air énergie, l'eau, la démocratie participative et les énergies citoyennes. En 2027, il participera notamment à l'élaboration du Projet de territoire de Lamballe Terre & Mer.

Que vous soyez étudiant, salarié, retraité, entrepreneur, parent, engagé dans une association ou simplement curieux et désireux de participer à la vie locale, votre expérience et votre regard peuvent être utiles. Envie de prendre part à l'avenir de votre territoire ?
Candidatez pour rejoindre le conseil de développement avant le 30 novembre 2026 ! Plus d'informations : https://www.lamballe-terre-mer.bzh/

- **UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR MODÉLISER EN 3D VOTRE HABITAT**

Avec le dispositif BIMBY BUNTI, Lamballe Terre & Mer vous accompagne gratuitement et sans engagement dans votre projet d'habitat. Bénéficiez d'un rendez-vous gratuit d'une heure avec un professionnel de l'architecture et de l'urbanisme pour explorer les possibilités de votre bien, imaginer des solutions adaptées à vos besoins et à votre budget, et visualiser votre projet grâce à une modélisation 3D réalisée en direct.

Construction, extension, rénovation, réaménagement ou création d'un nouveau logement : que votre projet soit déjà défini ou encore au stade de l'idée, profitez de conseils personnalisés pour étudier son potentiel et mieux comprendre les démarches à entreprendre. Et si vous souhaitez concrétiser votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement à chaque étape, jusqu'à sa réalisation.
Plus d'informations : https://operations.vv.plus/bimby-bunti-lamballe-terre-mer

- **AGENDA**

Sam. 07-Dim. 08/11 – Salon de l'habitat de Lamballe : 70 exposants locaux
Vous pourrez y rencontrer des professionnels du bâtiment pour présenter votre projet, poser des questions ou trouver des idées dans une multitude de domaines.
Haras National de Lamballe / 10h / Gratuit